

Conditions Générales de Vente

v3.0 du 28 juillet 2020

Il est recommandé de lire attentivement les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après «les CGV») AVANT TOUTE COMMANDE.

En cas d'interrogation, contactez Nicaise à l'adresse contact@mediatic-ag.com, AVANT DE COMMANDER.

Ce contrat est établi entre :

La Société MEDIATIC (ci-après « le Vendeur »), Société à responsabilité limitée au capital social de 17 000 euros, dont le siège social est situé Immeuble Hexagone ZI Cocotte Champigny 97224 Ducos, immatriculée au RCS de Fort-de-France sous le numéro 538 834 789. Le Vendeur est joignable par email à l'adresse contact@mediatic-ag.com

Et :

La personne physique ou morale procédant à une commande de services auprès du Vendeur, (ci-après « le Client »).

Article 1 : Objet et champ d'application

Les présentes CGV constituent le socle unique de la relation commerciale entre les parties et déterminent les droits et obligations s'appliquant à toutes les transactions conclues par téléphone, par email et par le biais des réseaux et sites internet du Vendeur.

Elles sont communiquées systématiquement au Client au moment de sa commande et à tout moment s'il en fait la demande. Elles sont également disponibles sur les pages de paiement des sites internet du Vendeur sur lesquelles le Client déclare avoir pris connaissance de l'ensemble des présentes conditions, et le cas échéant des conditions particulières de vente associées à un service spécifique, et les accepter, en toute connaissance de cause, sans restriction ni réserve.

Le Client reconnaît qu'il a bénéficié des conseils et informations nécessaires afin de s'assurer de l'adéquation de l'offre à ses besoins. Le Client déclare être en mesure de contracter légalement en vertu des lois françaises ou du pays dans lequel il s'engage, ou valablement représenter la personne physique ou morale pour laquelle il s'engage.

Article 2 : Nature du service

Les présentes CGV s'appliquent dans le cadre de la vente par le Vendeur des prestations de gestion des formules annuelles d'hébergement web, de conception et de maintenance de sites internet et de tunnels de vente, réalisées sous le nom commercial WebConceptPro (ci-après « les Services »).

Tout Service accompli par le Vendeur implique l'adhésion sans réserve du Client aux présentes CGV.

Article 3 : Entrée en vigueur et durée du contrat

Le Vendeur se réserve la possibilité de modifier les présentes, à tout moment par la publication d'une nouvelle version sur son site Internet.

Les CGV applicables sont celles publiées au moment de l'entrée en vigueur du contrat à la date du paiement (ou du premier paiement en cas de paiements échelonnés ou d'abonnement annuel) de la commande.

Le contrat est conclu pour la durée nécessaire à la fourniture des prestations commandées par le Client et précisées dans les conditions particulières sur le devis ou sur la page de vente et/ou le bon de commande de chaque offre de services.

Article 4 : Prix

Les prix des services vendus sont ceux en vigueur au jour de la prise de commande, et sont libellés en euros toutes taxes comprises TTC (au taux de TVA et d'éventuelles taxes applicables au Client), hors éventuels frais de traitement de la commande selon les conditions particulières précisées sur le devis ou sur la page de vente et/ou le bon de commande.

Le Vendeur s'accorde le droit de modifier ses tarifs à tout moment, toutefois, le tarif facturé au Client reste celui indiqué lors du paiement (ou du premier paiement en cas de paiements échelonnés ou d'abonnement annuel) de sa commande.

Le détail des tarifs, les éventuelles durées de validité, conditions particulières de remise, d'escompte sur paiement comptant ou de frais sur paiements échelonnés sont précisés pour chaque offre directement sur le devis, la page de vente et/ou le bon de commande de chaque offre de services.

Article 5 : Paiement

Le paiement est exigible immédiatement à la date de la commande conformément aux modalités d'acompte, d'éventuel échelonnement et de renouvellement d'abonnement annuel précisées dans les conditions particulières.

Les moyens de paiement acceptés sont :

- Par carte bancaire, sécurisé en ligne par l'intermédiaire du prestataire de paiement Payplug.
- Par prélèvement bancaire, sécurisé en ligne par l'intermédiaire du prestataire de paiement GoCardless.

Les règlements en espèces, les mandats, chèques ou tout autre moyen de paiement ne sont pas acceptés.

Les informations transmises dans le cadre des paiements sont cryptées par les logiciels des plateformes d'hébergement des pages web du Vendeur et des prestataires de paiement précités dans les règles de l'art pour éviter qu'elles ne puissent être lues au cours du transport sur le réseau. Toute garantie quant à la sécurité de ces systèmes est entièrement de la responsabilité de ces sociétés prestataires et ne saurait être imputée au Vendeur.

Les offres soumises à la possibilité d'opter pour des facilités de paiement sous forme de paiements échelonnés ne constituent en aucun cas un abonnement susceptible d'être résilié ou interrompu. L'intégralité des échéances restent dues à compter de l'entrée en vigueur du contrat.

Article 6 : Livraison

Dans le cas des prestations de conception, suite au paiement (ou au premier paiement en cas de paiements échelonnés ou d'abonnement annuel) de sa commande le Vendeur contacte le Client dans les 48h à l'adresse email qu'il a indiquée lors de sa commande afin de lui récapituler les éléments de contenus devant être fournis, et de planifier le travail et les points de validation.

Le Vendeur réalise l'ensemble de ses prestations à distance, en échangeant avec le Client par email, par téléphone et en cas de besoin par visioconférence à l'aide d'outils dédiés tels que Zoom ou Skype.

Le Client est accompagné par le Vendeur dans la création des comptes lui permettant d'accéder aux espaces d'administration des différentes pages web conçues et animées par le Vendeur. Le Client s'assure de l'enregistrement et de la sécurisation de ces différents codes d'accès.

Article 7 : Retard et défaut de paiement

En cas de défaut de paiement total ou partiel des services commandés par le Client, celui-ci devra verser au Vendeur une pénalité de retard égale à trois fois le taux de l'intérêt légal en vigueur au jour de la commande.

Cette pénalité est calculée sur le montant TTC de la somme restant due, et court à compter de la date d'échéance du prix sans qu'aucune mise en demeure préalable ne soit nécessaire.

En sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'éventuel acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement. (Articles 441-6, I alinéa 12 et D. 441-5 du code de commerce)

De plus, l'ensemble des prestations récurrentes seront suspendues par le Vendeur et les abonnements auprès des hébergeurs web et services tiers pris par le Vendeur pour le compte du Client seront interrompus, sans garantie de récupération des données, et sans que la responsabilité du Vendeur ne soit engagée.

Article 8 : Clause résolutoire

Si dans les quinze jours qui suivent la mise en oeuvre de l'article 7 des présentes, le Client ne s'est pas acquitté des sommes restant dues, le contrat sera résolu de plein droit et pourra ouvrir droit à l'allocation de dommages et intérêts au profit du Vendeur.

Article 9 : Clause de réserve de propriété

Le Vendeur conserve la propriété des noms de domaine, formules d'hébergement web et services vendus jusqu'au paiement intégral du prix, en principal et en accessoires. À ce titre, si le Client fait l'objet d'un redressement ou d'une liquidation judiciaire, le Vendeur se réserve le droit de mettre un terme immédiat aux Services du Client.

Article 10 : Droit de propriété intellectuelle

Conformément au Code pénal et à l'article L122-4 du Code de la propriété intellectuelle,

« Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque. »

Tous les supports, programmes, cours, travaux ou documents partagés avec le Client suite à son achat demeurent la propriété intellectuelle exclusive du Vendeur.

Toute édition et copie à titre onéreux ou gratuit, des œuvres du Vendeur sans son accord représente une contrefaçon. Est également une contrefaçon toute reproduction, représentation, ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une œuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur, tels qu'ils sont définis et réglementés par la loi. Le Vendeur fera donc valoir ses droits d'auteur auprès du tribunal compétent pour toute représentation, communication, ou mise à disposition du public, à titre onéreux ou gratuit, ou toute télédiffusion d'une prestation, d'un enregistrement sonore, d'une œuvre audiovisuelle, ou d'un programme, réalisées sans son autorisation.

Le Client reconnaît disposer des droits de propriété intellectuelle sur les éléments multimédias fournis au Vendeur pour diffusion sur les pages web créées et mis en ligne par le Vendeur ou directement par le Client via ses espaces d'administration.

Le Vendeur ne peut aucunement être tenu pour responsable du contenu reçu du Client et mis en ligne sur les pages web de celui-ci.

Le Vendeur et le Client, ainsi que leurs collaborateurs le cas échéant, s'engagent respectivement à considérer comme confidentiels, pendant toute la durée du contrat et après son expiration, l'ensemble des documents, outils, codes sources, savoir-faire, données et informations matérielles et immatérielles, communiqués par l'autre partie pour l'exécution des présentes, qui restent, sauf mention expresse dans les conditions particulières, la propriété exclusive de ses auteurs; et à ne pas les utiliser ou faire utiliser en dehors des besoins du contrat.

Article 11 : Garantie et remboursement

Si des garanties commerciales et des conditions de remboursement sont proposées par le Vendeur sur une offre de services, celles-ci sont explicitement précisées dans les conditions particulières de l'offre sur la page de vente et/ou le bon de commande.

En l'absence de telles précisions aucune obligation légale de garantie et/ou de

remboursement du Client ne s'applique au Vendeur.

Par la nature des Services proposés, le Vendeur est tenu à une obligation de moyens et ne saurait être tenu pour responsable des résultats, décisions et/ou agissements du Client pris sur la base des contenus et services fournis par le Vendeur et ses partenaires.

Article 12 : Conditions de résiliation du contrat

Les contrats prenant la forme d'un abonnement annuel peuvent être résiliés à l'initiative du Client à la date anniversaire du contrat.

Pour se faire le Client s'engage à informer le Vendeur par email, **en respectant un délai de préavis minimum de 1 mois**, de sa décision clairement exprimée et sans ambiguïté de ne pas renouveler les Services concernés à la prochaine date anniversaire.

La résiliation n'ouvre ainsi droit à aucun remboursement par le Vendeur, mais donne lieu, au cours de ce délai minimum de préavis, à l'interruption des prélèvements en cours pour ce contrat.

En cas de violation par le Client des présentes CGV, le Vendeur se réserve le droit de mettre un terme au présent contrat et de mettre fin de façon anticipée au(x) Service(s) concerné(s).

Article 13 : Service après-vente et relation client

A travers ses différents Services, la mission du Vendeur est d'accompagner ses Clients dans le développement de leur visibilité, de l'automatisation de leurs processus de vente et de leurs profits.

Par conséquent une attention toute particulière est portée au suivi et à la satisfaction de la clientèle.

Le Client est donc encouragé à contacter le Vendeur par email à l'adresse contact@mediatic-ag.com pour lui faire part de toute question, toute difficulté rencontrée, toute suggestion d'amélioration ou tout dysfonctionnement constaté sur les plateformes ou dans les Services fournis par celui-ci.

Le Vendeur s'engage à apporter à son Client une réponse dans les meilleurs délais possibles, dans le but de trouver des solutions adaptées et respectueuses de tous.

Article 14 : Force majeure

Le Vendeur ne pourra être tenu responsable au cas où il ne serait pas en mesure d'exécuter ses obligations contractuelles pour des raisons de cas fortuit, de circonstances ayant une cause externe ou indépendante du fait du Vendeur ou de grève ou de cas de force majeure.

Le Vendeur fera de son mieux pour informer le Client dans les meilleurs délais possibles de la survenance d'un tel évènement et de son incapacité à délivrer correctement les Services demandés.

Dans telles conditions, il se réserve le droit d'apporter les modifications raisonnables et nécessaires aux planifications prévues et caractéristiques des Services sans qu'il ne puisse être

exigé par le Client le versement d'indemnités ou de dommages et intérêts.

Article 15 : Responsabilité

De par son achat auprès du Vendeur, le Client reconnaît adhérer sans réserve aux présentes CGV. Les parties déclarent qu'elles sont et demeureront pendant toute la durée du présent contrat des partenaires commerciaux et professionnels indépendants, assumant chacun les risques de sa propre exploitation, et gérant librement l'organisation de son travail. Afin de répondre efficacement aux exigences de la mission, le Vendeur peut se faire assister par les collaborateurs et sous-traitants de son choix.

Les parties demeurent respectivement responsables de leurs obligations.

Le Client est notamment soumis aux obligations de règlement, selon les modalités convenues, des sommes dues au Vendeur, de fourniture dans les délais des éléments demandés et de sincérité sur sa situation réelle.

Le Vendeur contracte en raison de ses prestations, une obligation de moyens. Le détail de ses obligations et d'éventuelles obligations supplémentaires pour le Client, sont précisées dans les conditions particulières.

Au delà de ces dernières, le Vendeur, ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable d'un quelconque dommage ou préjudice, direct ou indirect causé au **Client, qui déclare utiliser les Services proposés par le Vendeur en toute conscience et en totale responsabilité** de son équipement technique, de sa sécurité et de son utilisation, des conditions et du coût de sa connexion au réseau Internet, de ses interprétations, choix, décisions et agissements pris sur la base du présent contrat et des Services proposés par le Vendeur ou ses partenaires.

Le Vendeur ne donne aucune garantie sur la conformité et l'adéquation de ses Services aux besoins du Client.

En outre, la responsabilité du Vendeur ne peut en aucun cas être engagée pour toute interruption momentanée de ses Services pour des raisons techniques, notamment pour des besoins de maintenance, défaillance technique ou logicielle des services tiers utilisés, et ce quelles qu'en soient l'origine et la provenance, toute perte de données ou de fichier(s), toute perte d'exploitation de profit ou de chance, litiges avec des tiers, préjudice commercial, manque à gagner, atteinte à l'image et à la réputation ou toute autre cause étrangère au Vendeur.

Article 16 : Langue du contrat

Les présentes CGV sont écrites en langue française.

En cas de traduction des présentes dans une autre langue, seule la version française fera foi.

Article 17 : Indépendance et divisibilité des clauses

La nullité, la caducité, l'inopposabilité de l'une quelconque des clauses des présentes CGV n'emportent pas de conséquence sur les autres stipulations qui conserveront tous leurs effets.

Article 18 : Litiges

Pour toute question, signalement, difficulté ou constatation d'un contenu manifestement illicite ou non conforme aux présentes CGV, le Client est invité à en informer le Vendeur par email, qui s'efforcera d'y répondre dans les meilleurs délais.

En cas de survenance de tout litige, dans un premier temps, le Client doit adresser au Vendeur une réclamation écrite par email à l'adresse contact@mediatic-ag.com ou par lettre recommandée à : MEDIATIC, Immeuble Hexagone, ZI Champigny, 97224 Ducos.

Dans un délai de quatorze (14) jours à compter de cette réclamation, le Vendeur devra tenter par tout moyen raisonnable de résoudre le différend. A défaut de résolution dans ce délai de quatorze (14) jours, **les parties s'efforceront d'agir avec respect et responsabilité pour trouver une solution amiable ou convenir d'une conciliation avant d'engager une procédure judiciaire.**

Article 19 : Loi applicable et attribution de compétences

L'élection de domicile est faite par le Vendeur à son siège social situé Immeuble Hexagone, ZI Champigny, 97224 Ducos. Pour tout litige relatif aux présentes CGV et aux relations commerciales en découlant, notamment quant à leur validité, leur interprétation, leur application ou leur exécution, seule la loi française est applicable.

À défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le Tribunal de grande instance de Fort-de-France, quel que soit le siège ou la résidence du Client y compris en cas de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie.

La présente clause est stipulée dans l'intérêt du Vendeur qui se réserve le droit d'y renoncer si bon lui semble.